

Prix de l'ACTU 2026



Les **Prix de l'ACTU** célèbrent les réalisations exceptionnelles des individus, des organisations et des entreprises qui façonnent l'industrie du transport collectif au Canada. Ils rendent hommage à l'excellence — le summum de la réussite.

Ce programme prestigieux reconnaît et salue les contributions des membres de l'ACTU, en mettant en lumière leurs efforts qui stimulent le développement du transport collectif et renforcent la croissance et le succès de notre pays.

Les lauréats des années précédentes ont fait preuve de réalisations remarquables, aidant l'industrie à s'adapter aux changements, à influencer le développement municipal et à répondre aux attentes sociales en constante évolution.

Reconnu comme des pionniers dans leur domaine, les lauréats des Prix de l'ACTU établissent de nouvelles normes dans l'industrie. Leur succès fait de cette remise de prix l'un des moments forts très attendus de la conférence annuelle d'automne de l'ACTU.

Le programme comprend deux grandes catégories :

1. **Prix organisationnels** — Rehaussant la reconnaissance dans l'industrie, ces prix soulignent des initiatives, innovations et produits novateurs dans le transport collectif, proposés par des membres exploitants et des membres commerciaux.
2. **Prix individuels** — Encourageant la motivation et l'excellence, ces prix récompensent le dévouement, l'innovation et le travail acharné des employés du transport collectif, des bénévoles et des défenseurs de l'industrie qui s'engagent à améliorer les services de transport collectif.

Les récipiendaires sont sélectionnés par le sous-comité des prix de l'ACTU à partir des mises en candidature soumises par les membres de l'association. Tous les membres peuvent proposer des candidatures dans l'ensemble des catégories.

CATÉGORIES DE MISE EN CANDIDATURE POUR LES PRIX ORGANISATIONNELS

1. Marketing et communications

Récompense le développement et la mise en œuvre exceptionnels d'un programme ou d'une initiative de marketing, de communication ou de mobilisation du public par une entreprise ou un organisme de transport. La réalisation doit démontrer en quoi elle a contribué à l'amélioration de l'organisation et eu un impact significatif sur l'industrie du transport collectif (ex. : augmentation de l'achalandage, transformation de la manière dont les clients reçoivent l'information, etc.). Les candidatures doivent inclure une justification de la mise en œuvre de l'initiative ou du programme ainsi que des résultats probants en lien avec les objectifs visés.

2. Durabilité environnementale

Récompense les entreprises et les organismes de transport dont les activités ou projets ont eu un impact positif sur les enjeux et défis environnementaux actuels auxquels font face le transport collectif et l'industrie du transport. Les résultats peuvent inclure des concepts, procédés ou équipements entièrement nouveaux, ou encore la refonte d'équipements existants, permettant de protéger des ressources rares, d'améliorer l'efficacité et de générer des bénéfices environnementaux mesurables. Les candidatures doivent inclure une justification de la mise en œuvre de l'initiative ou du programme ainsi que des résultats probants en lien avec les objectifs visés.

3. Sécurité et sûreté

Récompense les entreprises et les organismes de transport pour leur engagement envers l'amélioration de la sécurité et de la sûreté de leur organisation grâce au développement et à la mise en œuvre de programmes efficaces. Les candidatures doivent inclure une justification de la mise en œuvre de l'initiative ou du programme ainsi que des résultats probants en lien avec les objectifs visés.

4. Innovation

Récompense les entreprises et les organismes de transport qui misent sur l'innovation technologique ou l'innovation à travers des programmes non techniques, des activités, des modes de prestation de services, l'accessibilité, ou le développement de produits ou de services. Les résultats peuvent inclure ce qui suit, menant à une efficacité opérationnelle accrue, une amélioration du rendement ou des économies de coûts grâce à l'application d'idées, de dispositifs ou de méthodes novateurs :

Prix de l'ACTU 2026



- Nouveaux procédés, programmes ou équipements techniques
- Nouveaux procédés ou programmes non techniques (ex. : développement de la main-d'œuvre, pratiques exemplaires en gestion, programmes de mentorat, etc.)
- Amélioration de procédés ou programmes techniques ou non techniques existants
- Amélioration d'équipements existants

Les candidatures doivent inclure une justification de la mise en œuvre de l'initiative ou du programme ainsi que des résultats probants en lien avec les objectifs visés.

5. Équité, diversité et inclusion

Les candidatures doivent démontrer un engagement clair à bâtir et promouvoir un milieu de travail et une communauté inclusifs, accueillants et favorables aux personnes de tous genres, religions, origines ethniques, couleurs de peau, capacités et parcours. Cela peut inclure les pratiques d'embauche, les avantages sociaux, la culture organisationnelle, les initiatives et programmes, ainsi que l'expérience client et communautaire globale. Les candidatures doivent inclure une justification de la mise en œuvre de l'initiative ou du programme ainsi que des résultats probants en lien avec les objectifs visés.

6. Prix de leadership organisationnel Lorna Stewart

Ce NOUVEAU prix souligne les efforts exceptionnels des réseaux de transport collectif et de transport adapté, ainsi que des entreprises, qui vont au-delà des attentes pour éliminer les obstacles et offrir des services de transport accessibles et inclusifs. Le prix reconnaît ceux qui veillent à ce que tous les voyageurs, quelles que soient leurs capacités, puissent accéder au transport collectif où et quand ils en ont besoin. Les lauréats se démarquent par leur engagement constant envers l'innovation et l'excellence, illustré par leur volonté d' :

- Explorer et mettre en œuvre continuellement de nouveaux services favorisant des déplacements spontanés et accessibles
- Améliorer sans cesse leurs systèmes pour qu'ils demeurent à l'avant-garde de l'accessibilité
- Offrir une expérience exceptionnelle à tous les clients, en particulier à ceux qui dépendent le plus du transport collectif
- Exploiter des technologies innovantes pour rendre le transport collectif plus accessible et convivial

Les récipiendaires de ce prix démontrent clairement que le client est au cœur de toutes leurs actions, rendant le transport collectif simple et fluide pour tous. Ce prix est un témoignage de leur dévouement à améliorer l'accessibilité et à faire du transport collectif une option viable pour chacun.

Prix de l'ACTU 2026



CATÉGORIES DE MISE EN CANDIDATURE POUR LES PRIX INDIVIDUELS

1. Excellence

Reconnaît une contribution majeure d'une personne ayant permis d'améliorer des initiatives, la culture ou les pratiques de travail dans le domaine du transport collectif, au sein de son organisation ou de l'industrie. Ce prix peut être remis à un employé d'un membre de l'ACTU, un bénévole ou un défenseur communautaire.

2. Prix Edward J. Dowling pour service distingué

Récompense les personnes ayant offert un service exceptionnel pendant 10 ans ou plus à titre de professionnel du transport collectif. Ce prix vise à souligner un membre de l'ACTU ayant contribué à rehausser la stature de la profession du transport collectif au Canada.

3. Héroïsme

Reconnaît les personnes ayant accompli un acte héroïque, défini comme un geste ayant permis de sauver une vie, de prévenir une perte de vie ou démontrant un courage ou une bravoure exceptionnels. L'acte ne doit pas découler d'une responsabilité directe entre la personne nommée et la personne en danger, et doit dépasser le cadre normal des fonctions.

4. Jeunes leaders

Récompense les personnes âgées de 35 ans ou moins travaillant dans l'industrie du transport collectif, qui ont fait preuve d'un leadership exceptionnel, d'initiative et d'un engagement remarquable envers l'avancement du transport collectif. Les personnes méritant ce prix se démarquent par leur esprit d'innovation, leur capacité à influencer positivement leur entourage et leur volonté de faire évoluer l'industrie.

5. Prix William G. Ross pour l'ensemble des réalisations

Nomé en l'honneur du premier président de l'ACTU (1904-1906), ce prix prestigieux rend hommage à une personne dont l'engagement exceptionnel a marqué la promotion et la pratique du transport collectif à l'échelle régionale ou nationale au Canada.

Ce prix récompense les efforts remarquables d'un employé ou d'un défenseur du transport collectif ayant cumulé au moins 25 années de service. Le lauréat doit s'être distingué par son implication au sein de l'ACTU ou d'autres associations du secteur et par son engagement indéfectible envers le transport collectif, ayant contribué à l'avancement de l'industrie. Les lauréats du prix William G. Ross sont intronisés au Temple de la renommée de l'ACTU.

Prix de l'ACTU 2026



CRITÈRES ET INFORMATIONS SUR LA SOUMISSION

ADMISSIBILITÉ

- Les personnes candidates (organisations et individus) doivent être membres en règle de l'ACTU
- Tout projet soumis doit avoir été complété au cours des deux dernières années

MISES EN CANDIDATURE

- Les mises en candidature peuvent être soumises en français ou en anglais
- Les entreprises/organismes peuvent soumettre une candidature dans plus d'une catégorie, mais **une seule soumission est permise** par catégorie de prix
- Les soumissions doivent être complètes pour être prises en considération, incluant les statistiques pertinentes, les résultats probants et des informations détaillées expliquant pourquoi la candidature mérite une reconnaissance nationale
- Chaque mise en candidature doit être soumise et téléchargée individuellement à l'aide des liens fournis
- Les soumissions doivent être exemptes de fautes de grammaire, claires et concises
- Chaque soumission peut comporter un maximum de **trois pages**, en police de caractère **12 points**, sauf pour le **Prix William G. Ross pour l'ensemble des réalisations**, dont la limite est de **cinq pages**

RÉSUMÉ DE LA SOUMISSION

La soumission doit répondre à trois volets fondamentaux : **Contexte et objectif**, **Mise en œuvre** et **Évaluation et résultats**. Le tableau 1 présente les questions à considérer lors de la préparation des soumissions. Les personnes qui soumettent une candidature doivent fournir des réponses aussi précises que possible.

Tableau 1

Prix de l'ACTU 2026

PRIX ORGANISATIONNELS	PRIX INDIVIDUELS
CONTEXTE ET OBJECTIFS	
• Décrivez en détail l'initiative et/ou la réalisation.	• Décrivez le parcours et l'expérience du candidat.
• Quel objectif ou but cette initiative visait-elle ?	• En quoi ses contributions sont-elles significatives pour l'industrie canadienne du transport collectif ?
MISE EN ŒUVRE	
• Décrivez comment l'initiative ou la réalisation a été mise en œuvre.	• Décrivez les réalisations globales de la personne.
• Présentez les occasions et/ou les défis rencontrés.	• Quels obstacles ou difficultés la personne a-t-elle surmontés ?
• En quoi l'initiative ou la réalisation est-elle créative, significative ou originale ?	• En quoi l'initiative ou la réalisation est-elle créative, significative ou originale ?
ÉVALUATION ET RÉSULTATS	
• Présentez les statistiques et résultats concrets liés à la mise en œuvre de l'initiative.	• Décrivez l'impact de la personne sur l'industrie canadienne du transport collectif au niveau régional et/ou national).
• Fournissez une analyse qualitative des résultats et de leur impact sur l'industrie du transport collectif	• Quels sont les résultats tangibles de son parcours professionnel dans le secteur du transport collectif ?
• Soulignez les gains d'efficacité ou les économies réalisés grâce à l'initiative, au programme ou au processus.	• Présentez ses réalisations en leadership et les résultats prouvés.
DOCUMENTATION À L'APPUI	
• Il est recommandé d'inclure une documentation à l'appui pour illustrer la soumission (maximum de deux pages en format PDF).	• Une lettre de référence est requise pour les prix Excellence, Jeunes leaders et Héroïsme. • Deux lettres de référence sont requises pour le Prix de service distingué. Trois lettres de référence sont requises pour le Prix William G. Ross pour l'ensemble des réalisations.

Prix de l'ACTU 2025



Les candidatures seront également évaluées en fonction des critères suivants :

- La soumission respecte toutes les exigences spécifiées pour le prix.
- Rédaction professionnelle, sans erreurs, claire et concise.
- Les documents justificatifs requis ont été inclus.
- Créativité, originalité et mérite digne d'un prix.
- Impact global sur l'industrie canadienne du transport collectif.

JURY ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Le jury du prix est composé du sous-comité des prix de l'ACTU, formé de professionnels du transport collectif et de membres en règle de l'ACTU.

Le jury des prix est composé du Sous-comité des Prix de l'ACTU, constitué de professionnels du transport et de membres en règle de l'ACTU.

Les candidatures sont évaluées via les formulaires de nomination en ligne de l'ACTU. Les juges examinent chaque candidature selon les critères propres à chaque catégorie, tels que définis dans le formulaire de participation.

Chaque critère est noté de zéro à cinq, selon l'appréciation des juges. La sélection des lauréats est basée sur une discussion et un consensus au sein du Comité des Prix. Pour prendre une décision, le Comité peut :

- Demander des informations supplémentaires ou des clarifications afin de pouvoir prendre une décision éclairée
- Modifier la catégorie de la nomination si cela convient mieux à la candidature
- Reporter l'examen d'un prix à une année ultérieure si cela est jugé approprié (par exemple, si plus de résultats ou d'informations sont nécessaires pour prendre une décision éclairée)